



ONZIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 60^e législature
du
Nouveau-Brunswick

le 28 mai 2024

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Conroy, présidente
M. Dawson, vice-président
M. Cullins
M. Holder
M^{me} Shephard
M. Wetmore

M. Carr
M. D'Amours
M. Bourque
M. Legacy
M. Arseneau

le 28 mai 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son onzième rapport.

Le comité se réunit les 17, 21 et 22 mai 2024 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits ;*
- 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques ;*
- 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière ;*
- 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé ;*
- 42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux ;*
- 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents de travail.*

Le comité étudie également le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

Michelle Conroy, députée